



© L. Gough - Fotolia.com



Si vous voulez écrire, suivez nos recommandations

La revue *Métiers de la petite enfance* s'adresse à tous les professionnels travaillant en structure d'accueil d'enfants de moins de 6 ans. Ses objectifs : proposer des actualités et une information technique et pédagogique aux professionnels d'un champ d'exercice en plein développement, ancré dans les politiques familiales. Notre vœu est d'accompagner les professionnels vers un accueil de qualité de chaque enfant, en fonction de ses besoins.

Une revue ouverte

Métiers de la petite enfance accueille et sollicite les écrits des professionnels de la petite enfance et des experts de la pédagogie, de la famille et de l'action sociale, et associe à son travail les étudiants, ainsi que leur encadrement. Elle donne la parole à toute personne porteuse d'un message de qualité, tout en maintenant une position de neutralité.

La charte rédactionnelle

Le contenu de *Métiers de la petite enfance* est réparti en plusieurs rubriques : les textes spontanés sont le plus souvent inclus en "Pratique" ou "Psychologie".

- **Pratique.** La section "Initiative" regroupe les écrits témoignant d'une activité originale au sein d'une collectivité (multiaccueil, RAM, etc.) ; la section "réflexion" s'attache à interroger et analyser les pratiques professionnelles.
- **Psychologie.** Plus scientifique, le texte traite de l'évolution psychologique de l'enfant ; il doit rester accessible à tous les professionnels, quel que soit leur niveau d'études, sans excès de jargon.

Une page publiée fait 4 000 à 4 500 signes espaces compris (dans Word, cliquer sur l'onglet *Outils* puis *Statistiques*, puis *nombre de signes espaces compris*).

Pour être publié, un article doit correspondre au projet éditorial de la revue et sa rédaction satisfaire aux exigences de qualité suivantes :

- un **titre précis et court, correspondant au sujet de l'article**,
- un **résumé** ou "chapô" (300 à 500 signes espaces compris), qui met en avant de façon succincte les points essentiels du contenu (qui, quoi, quand, pourquoi, comment),
- une **introduction** permet de positionner le thème traité,
- des **intertitres** correspondent au plan logique de l'article,
- une **conclusion** termine l'article ;

En outre, il doit comprendre :

- le(s) **nom(s), prénom(s) en entier** sur le fichier texte, titre(s), fonction(s), service éventuellement, lieu(x) d'exercice du ou des auteur(s), et adresses complètes avec ville département et **e-mail**,
- les **références bibliographiques** correspondant aux œuvres d'où sont tirées les citations et notions ou desquelles sont inspirées les réflexions développées dans l'article.

Des photos et/ou des schémas légendés et sourcés peuvent agrémenter le texte. Les photos seront fournies séparément en *format jpg* haute définition ou papier.

Attention, au titre du droit à l'image, les personnes figurant sur les photos doivent avoir donné leur accord écrit pour publication ; pour les enfants, c'est celui de leurs deux représentants légaux.

L'originalité

L'originalité d'un texte, c'est bien sûr le sujet qu'il aborde, mais surtout le fait qu'il n'a pas déjà été publié tel dans une autre revue (ou sur internet), ni être en cours de proposition pour une autre publication.

Pour pouvoir le publier, l'éditeur devra être détenteur des droits de reproduction et de représentation de l'article, que doit lui avoir cédé l'auteur (sous forme d'un contrat émis à la réception de l'article).

Les citations sont possibles à condition qu'elles soient d'un volume raisonnable (inférieur à une dizaine de lignes).

En revanche, tout plagiat est interdit par la loi, les textes publiés sur internet n'échappant pas à cette règle.

En pratique

Les manuscrits doivent être adressés à la rédaction de

***Métiers de la petite enfance*, Elsevier Masson**

62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex.

Doivent être mentionnés le nom, l'adresse, les numéros de téléphone et le mail de l'auteur qui doit recevoir la correspondance de la rédaction.

Les textes seront livrés par courrier électronique (mpe@elsevier.com).

Les articles sont lus par un comité de lecture. La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, ou de proposer aux auteurs, le cas échéant, des modifications, tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme. Les sommaires de la revue étant déterminés en comité de rédaction, il ne nous est pas possible de nous engager sur une date de parution. Les textes, une fois mis en page, sont adressés pour approbation à leur auteur.

La rédaction reste à votre disposition pour vous accompagner dans la rédaction de vos écrits en fonction des critères sus-mentionnés. ●